

Mise en place du contrôle d'accès

Depuis un an, l'accès aux 5 déchèteries de la communauté de communes Cœur et Coteaux du Comminges est possible uniquement sur présentation du "pass déchets".

DEMANDES DE PASS DÉCHETS

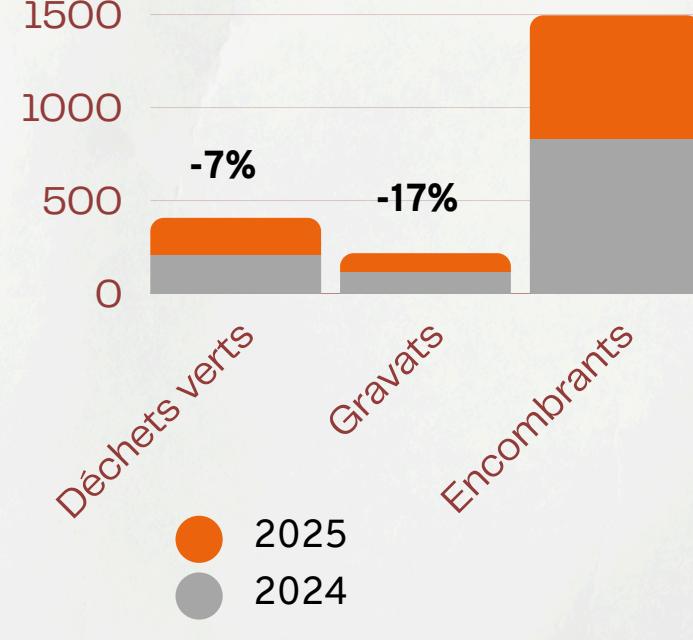
Un an après le lancement du "pass déchets" sur la collectivité, environ 70 % des ménages ont demandé leur pass.



PASS PHYSIQUE VS PASS NUMÉRIQUE

51 % des pass attribués sont des pass physiques.

TONNAGES COMPARATIFS



Si l'introduction de nouvelles filières de tri vient renforcer la baisse du tonnage des encombrants, la mise en place du contrôle d'accès via la "pass déchets" contribue à une gestion plus efficace des déchets.

131 PERMANENCES

La collectivité a réalisé 131 permanences afin d'accompagner ses concitoyens dans la mise en place du contrôle d'accès.

Information, constitution des dossiers, distribution des "pass déchets"... autant de contacts privilégiés avec les habitants du territoire.

merci!

Merci au Pôle Déchets de la Communauté de communes Cœur & Coteaux du Comminges pour le partage de ces premiers chiffres !